



	Rapport de gestion semestriel	> 3
	Comptes consolidés semestriels et annexes	> 8
	Rapport des commissaires aux comptes	> 36
	Attestation du responsable du rapport financier	> 39



1. Activité et rentabilité du Groupe

Les éléments chiffrés significatifs de l'activité du Groupe sont résumés dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30 juin 2026 IFRS	30 Juin 2025 IFRS	Variation	31 déc. 2025 IFRS
Produit des activités de conseil	-	-	-%	-
Commissions de gestion*	14,8	12,0	22,6%	22,9
Gains nets en juste valeur par résultat	36,2	24,4	48,4%	36,8
Produit de l'activité courante	51,0	36,5	39,9%	59,7
Frais de personnel	(19,8)	(13,4)	47,7%	(24,1)
Coût des locaux	(0,9)	(0,9)	-1,0%	(1,7)
Autres charges	(4,6)	(4,5)	2,0%	(9,0)
Autres taxes	(0,0)	(0,0)	10,0%	(0,1)
Total charges	(25,4)	(18,9)	34,4%	(34,8)
Résultat net avant impôt	25,6	17,6	45,8%	24,9
Résultat net part du Groupe	26,0	17,7	46,9%	25,1

* Les commissions de gestion regroupent les prestations facturées par les sociétés de gestion du groupe aux structures Quartys et ABCA Funds Ireland. Par ailleurs, du fait de l'application de la norme IFRS 15, les commissions de gestion n'incluent pas les commissions de performance non cristallisées - c'est à dire ni facturées ni encaissées - au 30 juin. Nous calculons 4,8 millions d'euros de commission de performance qui n'ont donc pas été comptabilisés au 30 juin 2026, contre 2,2 millions d'euros au 30 juin 2025.

En application des normes IFRS, le « *Produit de l'activité courante* » consolidé au 30 juin 2026 se solde à 51 millions d'euros. Le « *Résultat net part du Groupe* » consolidé est en hausse significative de de 46,9% par rapport au 30 juin 2025 et s'établit à 26 millions d'euros.

Le **Rendement Net (ROE)** est de 13,7% pour le premier semestre 2026, soit un ROE annualisé de près de 27,4%, contre 20,3% annualisé au 30 juin 2025.

Contexte macroéconomique et paramètres rencontrés sur les marchés :

Le premier semestre 2026 a été marqué par une montée progressive de la volatilité, un épisode de stress marqué en mars puis une normalisation rapide au deuxième trimestre :

- **Volatilité contrastée** : le VIX, encore modéré en début d'année, s'est progressivement tendu en janvier-février avant de dépasser 30 à plusieurs reprises en mars, puis de revenir sous 17 dès la fin avril.
- **Conflit au Moyen-Orient** : l'escalade entre les États-Unis et l'Iran à partir de fin février a constitué le principal choc de marché du semestre, entraînant une forte hausse des prix de l'énergie et un mouvement généralisé de réduction du risque sur les marchés actions.
- **Rotations technologiques/IA** : les grandes valeurs technologiques ont sous-performé en début d'année, avant de contribuer fortement au rebond d'avril-mai, puis de connaître de nouvelles rotations en juin.
- **Résilience des marchés actions** : après la correction généralisée de mars, les indices américains ont fortement rebondi en avril et mai, dans un contexte de recul rapide de la volatilité et de retour de l'appétit pour le risque.

Volatilité & Répartition géographique :

- Les pics de volatilité les plus élevés sont enregistrés en mars, avec un VIX dépassant 30 et un VSTOXX également supérieur à 30.

- **L'Europe a été davantage exposée au choc énergétique de mars** : les indices européens ont alors sous-performé les marchés américains et la volatilité implicite européenne a ponctuellement dépassé celle observée aux États-Unis.
- **L'Asie a connu une forte dispersion**, avec une dynamique particulièrement soutenue au deuxième trimestre à Taïwan, en Corée du Sud et au Japon, portée notamment par les valeurs technologiques et les semi-conducteurs, tandis que Hong Kong a davantage sous-performé.

Rappel du cadre général :

ABC arbitrage est la holding animatrice du Groupe. A ce titre elle rend des services transverses, notamment via ses départements de finance et audit interne, juridique, ressources humaines et communication à l'ensemble de ses filiales, elles-mêmes réparties autour de deux savoir-faire majeurs : des « *investment entities* » et des sociétés de gestion d'actifs.

Les sociétés *ABC arbitrage Asset Management* et *ABC arbitrage Asset Management Asia* sont les sociétés de gestion du Groupe et sont présentées plus en détail ci-après :

- *ABC arbitrage Asset Management* développe et exécute des stratégies alternatives dites d'arbitrage par le biais de modèles quantitatifs et systématiques et intervient sur les principaux marchés cotés mondiaux. Les stratégies alternatives mises en œuvre sont une combinaison de plusieurs opérations ayant pour objectif de réaliser un bénéfice en tirant partie des seules imperfections susceptibles d'apparaître entre les différents marchés financiers. La sélection des produits traités se fait au moyen d'une méthode d'intervention mécanique et mathématique, voire statistique. Les positions et/ou expositions qui en résultent peuvent varier très rapidement et sur des cycles qui peuvent être très courts.
- *ABC arbitrage Asset Management Asia* exécute également des stratégies alternatives dites d'arbitrage par le biais de modèles quantitatifs et systématiques. Elle recherche et développe également des stratégies mais dans des proportions bien moindres.

La société *Quartys* exerce une activité de négociation d'instruments financiers. C'est une « *investment entity* » :

- qui a obtenu des fonds de sa société mère en vue de lui fournir des services de gestion d'investissements ;
- dont l'objet de son activité est de mobiliser ses fonds propres dans le but de maximiser le couple rentabilité (rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement) / prise de risque ;
- qui évalue et apprécie la performance de la totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Sa valeur ajoutée repose donc sur une allocation du risque opportune au travers des différentes stratégies sélectionnées et calibrées par ses soins ainsi que sur la qualité des prestataires sélectionnés.

La participation du Groupe *ABC arbitrage* au sein des fonds d'investissement *ABCA Funds Ireland* et de la société *Quartys*, compte tenu de l'exception au principe de consolidation établie par la norme IFRS 10 est présentée en actifs financiers en juste valeur par résultat.

ABCA Funds Ireland est un Fonds d'Investissement Alternatif qualifié de droit irlandais créée en 2011 regroupant actuellement deux sous-fonds : *ABCA Opportunities Fund* et *ABCA Reversion Fund*.

Réalizations du premier semestre 2026 :

Le résultat du premier semestre 2026 est cohérent et satisfaisant au regard des paramètres de marché rencontrés ce semestre.

En effet, le Groupe a su tirer profit de cette agitation, les stratégies qu'il développe et exploite étant toujours corrélées à la volatilité. Cela explique la hausse du « *Produit de l'Activité Courante* » constatée.

En entrant un peu plus dans les détails :

- Le résultat net de *Quartys*, société de négoce d'instruments financiers, s'élève à 36,1 millions d'euros au premier semestre 2026 contre un résultat net bénéficiaire de 24,2 millions d'euros sur le premier semestre 2025. Cette hausse est principalement due à la robustesse des modèles quantitatifs qui ont su générer des gains substantiels dans le contexte volatil décrit plus haut, mettant en exergue les bénéfices de la recherche et du développement, des prises de risques complémentaires mesurées et pilotées, et le maintien des investissements sur les stratégies historiques du Groupe.
- *ABCA Funds Ireland*, Fond d'Investissement Alternatif, dispose de 153 millions d'euros d'actifs au 30 juin 2026 :
 - Le fonds *ABCA Opportunities* (117 millions d'euros d'actifs), pensé pour se déconnecter partiellement de la volatilité, affiche une très belle performance de **+18%** depuis le début de l'année. Ce fonds multi-stratégies "*all weather*" contient notamment trois grandes poches de stratégies :
 - Des stratégies dites "*Event Driven*" ou "*Quant M&A*" qui ont généré des revenus substantiels ce premier semestre 2026 avec une contribution d'environ **16%** du résultat global du fonds.
 - Des stratégies dites "*Stat Arb*" qui ont enregistré une belle performance, soutenue par la diversification à travers plusieurs sous-stratégies complémentaires, et qui représentent environ **42%** du résultat du fonds.
 - Enfin des stratégies dites "*Systematic Futures*" qui ont répondu aux attentes, en particulier lors de la hausse de la volatilité en mars 2026, jouant pleinement son rôle de stratégie défensive et contribuant à hauteur de **42%** du résultat du fonds.
 - Le fonds *ABCA Reversion* (36 millions d'euros d'actifs), conçu pour profiter de la volatilité, a délivré une très belle performance lui aussi, conforme aux attentes sur le semestre, de **+20%** depuis le début de l'année et **+23%** en 12 mois glissants. Ce fonds inclut deux types de stratégies "*Systematic Futures*" différentes :
 - Des stratégies de retour à la moyenne "*Mean Reversion*" qui ont pleinement rempli leur rôle défensif, profitant de la hausse de la volatilité et des volumes observée en mars 2026, et représentent une contribution de **86%** du résultat du fonds.
 - Des stratégies de matières premières "*Commodities*" qui ont joué leur rôle attendu de soutien et de complémentarité, bien que la contribution ne représente que **14%** du résultat du fonds.
- *ABC arbitrage Asset Management* et *ABC arbitrage Asset Management Asia*, sociétés de gestion du Groupe, ont des revenus liés à la gestion d'*ABCA Funds Ireland* en hausse sur le premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025 et cette variation s'explique par deux effets conjugués :
 - Les commissions de gestion dites "*Management fees*" sont sensiblement identiques ce semestre en comparaison au premier semestre 2025.
 - Les commissions dites de "*Performance fees*" cristallisées sont en hausse suite à la transformation de la série d'un investisseur au sein du fonds *ABCA Reversion*, générant 600 milliers d'euros de revenus ce semestre contre 99 milliers d'euros au premier semestre 2025.
 - Les bonnes performances constatées sur les deux fonds ont généré des "*Performance fees*" non cristallisées, et donc non facturées, d'environ 4,8 millions d'euros ce semestre contre 2,2 millions d'euros au premier semestre 2025 (Cf. astérisque explicative sous le tableau des résultats ci-dessus).

Les encours clients du Groupe s'élèvent à 256 millions d'euros à la fin du premier semestre 2026, contre 245 millions d'euros au 31 décembre 2025, et 258 millions d'euros au 30 juin 2025.

Les encours clients du Groupe s'élèvent à 278 millions d'euros au 1er septembre 2026.

2. Distribution

Identifiées comme une valeur à fort rendement, le total distribué au titre de l'exercice 2025 clos, de 0,34 euro par action, constitue un rendement d'environ 6,3% sur la base du cours de bourse du 30 juin 2026.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique *Momentum 2028*, le conseil d'administration a décidé la distribution d'un acompte sur dividende de 0,20 € par action au titre de l'exercice 2026. Chaque actionnaire pourra choisir de recevoir cet acompte en numéraire ou, pour tout ou partie du montant lui revenant, en actions. Le prix de réinvestissement en actions a été fixé à 4,54 € par action (*ex acompte*). Ce prix a été établi après application d'une décote de 10 % au cours de référence déterminé conformément à l'article L. 232-19 du Code de commerce, sur la base de la moyenne des cours de clôture des vingt séances de bourse précédant la décision de mise en distribution, diminuée du montant net de l'acompte.

Compte tenu des actions composant le capital social existant à la date du conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels, ce versement représente une somme globale maximale de 11 957 832 euros. Cette distribution s'effectuera à partir du bénéfice distribuable, incluant le report à nouveau.

Le calendrier du versement de l'acompte est le suivant :

- date de détachement : mardi 24 novembre 2026,
- période d'option pour le paiement en actions : jusqu'au 7 décembre 2026 inclus,
- paiement de l'acompte en numéraire et d'inscription en compte des actions nouvelles remises en paiement de l'acompte : vendredi 11 décembre 2026.

Le total à verser pour cet acompte est sensiblement équivalent au total versé en fin d'année depuis de nombreux exercices.

3. Perspectives

Les premiers mois du second semestre 2026 se caractérisent par une volatilité du VIX en léger repli, mais évoluant régulièrement à des niveaux proches de sa moyenne historique, dans un environnement toujours marqué par d'importantes incertitudes géopolitiques et économiques. Les mouvements de marché restent significatifs dans certains secteurs, notamment sous l'effet des inquiétudes relatives aux niveaux d'endettement et de valorisation. Les craintes liées à un possible retour de l'inflation, susceptible de mettre sous pression les politiques monétaires et d'entraîner une hausse sensible des taux de financement, contribuent également au maintien de la volatilité.

Ce contexte de marché permet au Groupe de conserver un rythme d'activité élevé, soutenu par les progrès structurels réalisés dans le cadre de *Springboard 2025* et par les travaux engagés au titre du nouveau plan stratégique *Momentum 2028*. Au 1er septembre, le rythme d'activité mensuel du Groupe se situe à un niveau supérieur d'environ 90 % à la moyenne mensuelle de l'exercice 2025 pris dans son ensemble.

Le conseil d'administration

Le 17 septembre 2026



Bilan consolidé - Actif

En milliers d'euros	Note	30 juin 2026 IFRS	31 déc. 2025 IFRS
Immobilisations incorporelles	3.1	218	127
Droit d'utilisation	3.1	1 760	2 225
Immobilisations corporelles	3.1	1 532	1 410
Actifs financiers non courants	3.2	437	403
Actifs d'impôt différé		467	200
Actif non courant		4 413	4 364
Actifs financiers en juste valeur par résultat	3.3/3.4	174 179	159 112
Autres créances	3.5	15 809	11 340
Actifs d'impôts courants		-	102
Disponibilités		15 020	10 172
Actif courant		205 009	180 726
Total Actif		209 422	185 090

Bilan consolidé - Passif

En milliers d'euros	Note	30 juin 2026 IFRS	31 déc. 2025 IFRS
Capital		957	954
Primes d'émission		42 382	41 441
Réserves consolidées		119 903	114 014
Acompte sur dividende – résultat en instance d'affectation		-	(11 897)
Résultat net		25 956	25 094
Capitaux propres part du Groupe	3.6	189 197	169 606
Provisions	3.7	-	-
Dettes liées aux activités de location > 1 an	3.8	999	1 274
Passif non courant		999	1 274
Passifs financiers en juste valeur par résultat	3.3	1	1
Dettes liées aux activités de location < 1 an	3.8	1 067	1 353
Autres dettes	3.5	18 157	12 857
Passifs d'impôts exigibles		-	-
Passif courant		19 226	14 210
Total Passif		209 422	185 090

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Note	30 juin 2026 IFRS	30 juin 2025 IFRS
Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat	4.1	36 082	24 261
Commissions des services d'investissement	4.2	14 768	12 044
Autres produits de l'activité	4.3	301	273
Achats et charges externes	4.4	(5 369)	(4 746)
Impôts, taxes et versements assimilés		(662)	(540)
Charges de personnel	4.5	(18 558)	(12 771)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(910)	(919)
Résultat opérationnel		25 655	17 602
Coût du risque	4.6	-	-
Charge d'intérêt		(13)	(21)
Résultat net avant Impôts		25 642	17 581
Impôts exigibles	4.7	-	-
Impôts différés	4.7	314	88
Résultat net		25 956	17 669
<i>Résultat net part du Groupe</i>		25 956	17 669
<i>Résultat net minoritaires</i>		-	-

<i>Nombre d'actions ordinaires émises</i>	59 789 162	59 608 879
<i>Nombre d'actions ordinaires en circulation (moyenne pondérée)</i>	59 475 136	59 363 347
<i>Nombre d'actions pour la détermination du résultat net dilué par action</i>	60 311 514	59 684 557
<i>Résultat net par action ordinaire en circulation en euros (BNPCA)</i>	0,44	0,30
<i>Résultat net dilué par action ordinaire en euros</i>	0,43	0,30

Etat du résultat global

En milliers d'euros	Note	30 juin 2026 IFRS	30 juin 2025 IFRS
Résultat net		25 956	17 669
Écarts de conversion		-	-
Impôts		-	-
Total des Gains et pertes comptabilisées en capitaux propres		-	-
Résultat net et Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres		25 956	17 669
<i>Dont part du Groupe</i>		25 956	17 669
<i>Dont part des intérêts minoritaires</i>		-	-

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Prime d'émission	Elimination titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Total capitaux propres part du Groupe	Total capitaux propres consolidés
Situation au 31 déc. 2024	954	41 441	(1 318)	123 053	164 130	164 129
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-
Élimination des titres auto-détenus	-	-	941	-	941	941
Dividendes sur résultats 2024	-	-	-	(8 315)	(8 315)	(8 315)
Acompte sur dividende 2025	-	-	-	-	-	-
Palements en actions	-	-	-	1	1	1
Résultat consolidé S1 2025	-	-	-	17 669	17 669	17 669
Situation au 30 juin 2025	954	41 441	(377)	132 408	174 426	174 426
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-
Élimination des titres auto-détenus	-	-	(563)	-	(563)	(563)
Dividendes sur résultats 2024	-	-	-	2	2	2
Acompte sur dividende 2025	-	-	-	(11 897)	(11 897)	(11 897)
Palements en actions	-	-	-	212	212	212
Résultat consolidé S2 2025	-	-	-	7 425	7 425	7 425
Situation au 31 déc. 2025	954	41 441	(939)	128 150	169 606	169 606
Opérations sur capital	3	941	-	-	944	944
Élimination des titres auto-détenus	-	-	188	-	188	188
Dividendes sur résultats 2025	-	-	-	(8 329)	(8 329)	(8 329)
Acompte sur dividende 2026	-	-	-	-	-	-
Palements en actions	-	-	-	833	833	833
Résultat consolidé S1 2026	-	-	-	25 956	25 956	25 956
Situation au 30 juin 2026	957	42 382	(751)	146 610	189 197	189 197

En milliers d'euros	30 juin 2026 IFRS	31 déc. 2025 IFRS	30 juin 2025 IFRS
Résultat net	25 956	25 094	17 669
Reprises nettes de provisions	-	-	-
Dotations nettes aux amortissements	386	792	395
Dotations aux amortissements et charge d'intérêt - droits d'utilisation	537	1 090	545
Variation d'impôts différés	(314)	(154)	(88)
Charge liée aux paiements en actions - IFRS 2	1 057	449	237
Marge brute d'autofinancement	27 621	27 270	18 758
Variation du besoin en fonds de roulement	(14 133)	(4 670)	(5 658)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	13 488	22 600	13 100
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	(692)	(763)	(452)
Variation de la dette liée aux activités de location - IFRS 16	(560)	(1 418)	(713)
Charge d'intérêt sur dette liée aux activités de location - IFRS 16	(13)	(42)	(21)
Variation liée aux opérations sur capital	944	0	0
Dividendes versés par la société mère	(8 329)	(20 198)	(8 303)
Encaissements liés aux paiements en actions	1 216	3 355	2 132
Décaissements liés aux paiements en actions	(1 204)	(3 093)	(1 307)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(7 947)	(21 396)	(8 213)
Variation nette de trésorerie	4 849	441	4 435
Trésorerie d'ouverture	10 172	9 731	9 731
Trésorerie de clôture	15 020	10 172	14 166

1. Principes et méthodes comptables.....	14
1.1. Immobilisations.....	17
1.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	17
1.1.2. Droit d'utilisation.....	17
1.2. Instruments financiers en juste valeur par résultat.....	17
1.3. Revenus des titres du portefeuille.....	18
1.4. Revenus des titres de participation.....	18
1.5. Paiements en actions.....	19
1.6. Provisions.....	19
1.7. Impôt sur les résultats.....	19
1.8. Revenus des commissions des services d'investissement.....	19
1.9. Présentation des états financiers.....	20
1.9.1. Principes de consolidation.....	20
1.9.2. Résultat dilué par action.....	20
1.10. Indicateurs alternatifs de performance.....	20
2. Périmètre et méthodes de consolidation.....	21
3. Notes relatives au bilan.....	22
3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	22
3.2. Autres actifs financiers non courants.....	23
3.3. Actifs et passifs financiers en valeur de marché par résultat.....	23
3.4. Garanties accordées.....	24
3.5. Autres créances et autres dettes.....	24
3.6. Capitaux propres consolidés part du Groupe.....	24
3.6.1. Paiements à base d'actions Springboard 2025 et Momentum 2028.....	24
3.6.2. Solde du dividende au titre de l'exercice 2025.....	25
3.6.3. Distributions d'acomptes sur dividende.....	25
3.6.4. Actions propres.....	26
3.7. Provisions.....	26
3.8. Dettes liées aux activités de location - IFRS 16.....	26
4. Notes relatives au compte de résultat.....	27
4.1. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat.....	27
4.2. Commissions des services d'investissement.....	28
4.3. Autres produits de l'activité.....	28
4.4. Achats et charges externes.....	28
4.5. Charges de personnel.....	29
4.6. Coût du risque.....	29
4.7. Impôt sur les résultats.....	29
5. Facteurs de risques.....	30
5.1. Risques de marché.....	32
5.2. Risques de crédit et de contrepartie.....	32
5.3. Risques de liquidité.....	33
5.4. Risques opérationnels.....	34
5.5. Autres risques.....	34
6. Informations complémentaires.....	35
6.1. Entreprises liées.....	35
6.2. Événements postérieurs à la clôture.....	35

1. Principes et méthodes comptables

L'exercice comptable couvre la période du 1er janvier au 30 juin 2026. Les comptes consolidés semestriels sont présentés en euros. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 septembre 2026 et certifiés par les deux commissaires aux comptes : BM&A et Deloitte & Associés.

Les états financiers consolidés du groupe *ABC arbitrage* (ci-après le « Groupe ») ont été établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) émis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2026. En particulier, les comptes consolidés semestriels complets du Groupe ont été préparés et sont présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « *Information financière intermédiaire* ».

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2026 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2026.

Nouvelles normes comptables IFRS modifiées et en vigueur pour l'exercice en cours :

Pour l'exercice en cours, le Groupe a appliqué un certain nombre d'amendements aux normes comptables IFRS publiés par l'IASB.

En ce qui concerne l'apparition de nouvelles normes et interprétations adoptées par l'IASB en vigueur de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2026, leur adoption n'a pas eu d'impact significatif sur les informations à fournir ou sur les montants présentés dans ces états financiers.

Ci-après la liste des normes comptables IFRS modifiées et en vigueur pour la période concernée :

- Modifications d'IAS 21 : *Absence de convertibilité* (publiées par l'IASB en août 2023 et applicables au 1er janvier 2025) :
 - Ces modifications précisent la méthodologie à adopter lorsqu'une devise n'est plus échangeable (taux de change, évaluations et informations à divulguer).
- Modifications d'IFRS 9 et IFRS 7 : *Classement et évaluation des instruments financiers* (publiées par l'IASB en avril 2024 et applicables au 1er janvier 2026). Ces amendements visent à :
 - Clarifier les critères de **caractérisation des flux de trésorerie contractuels (SPPI test)**,
 - Introduire des lignes directrices spécifiques pour certains **instruments innovants ou complexes**,
 - Répondre à certaines **divergences d'interprétation** observées depuis la mise en œuvre d'IFRS 9 en 2018.

Normes et amendements IFRS publiées mais non encore applicables:

À la date d'autorisation des présents états financiers consolidés semestriels, le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune norme ni aucun amendement publié par l'IASB dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1er janvier 2026.

IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Publiée par l'IASB en avril 2024 et adoptée par l'Union européenne en février 2026, IFRS 18 remplace IAS 1 « Présentation des états financiers ». Elle est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, une application anticipée étant autorisée.

IFRS 18 reprend, sans modification substantielle, un grand nombre des dispositions d'IAS 1 et introduit principalement de nouvelles exigences relatives :

- au classement des produits et des charges dans les catégories exploitation, investissement et financement, ainsi qu'à la présentation de sous-totaux définis, notamment le résultat d'exploitation et le résultat avant financement et impôt sur le résultat ;
- aux informations à fournir, dans une note unique, sur les mesures de la performance définies par la direction (« Management-defined Performance Measures » ou « MPM ») et utilisées dans les communications publiques du Groupe ;
- aux principes d'agrégation et de désagrégation des informations présentées dans les états financiers et leurs notes annexes ;
- à la présentation du tableau des flux de trésorerie, au travers de modifications corrélatives apportées à IAS 7.

IFRS 18 ne modifie pas les principes de comptabilisation et d'évaluation applicables aux actifs, passifs, produits et charges. Sur la base des analyses réalisées à ce jour, le Groupe ne s'attend donc pas à ce que sa première application ait une incidence sur le montant du résultat net consolidé, des capitaux propres ou de la situation financière consolidée.

La norme devrait toutefois modifier la présentation de certains produits et charges au sein du compte de résultat consolidé, ainsi que la présentation du tableau des flux de trésorerie et les informations fournies dans les notes annexes. Les travaux menés par le Groupe portent notamment sur :

- l'analyse du classement des produits et charges au regard des différentes catégories prévues par IFRS 18, en tenant compte de la qualification d'ABC arbitrage en tant qu'« investment entity » et des activités de gestion d'actifs du Groupe ;
- l'identification, parmi les indicateurs actuellement utilisés dans les communications publiques du Groupe, de ceux susceptibles de répondre à la définition d'une MPM ;
- l'analyse des besoins complémentaires d'agrégation et de désagrégation des informations.

Ces travaux sont en cours et les incidences de présentation et d'information à fournir ne sont pas encore intégralement quantifiées à la date d'autorisation des présents états financiers.

IFRS 18 sera appliquée de manière rétrospective. En conséquence, les informations comparatives relatives à l'exercice 2026 présentées dans les états financiers 2027 seront retraitées conformément aux nouvelles règles de présentation. Les états financiers semestriels 2027 comprendront également les rapprochements requis entre les montants comparatifs retraités selon IFRS 18 et ceux précédemment présentés selon IAS 1.

Autres normes et amendements

IFRS 19 « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : informations à fournir », applicable à compter du 1er janvier 2027, permet à certaines filiales éligibles d'appliquer des obligations d'information réduites dans leurs propres états financiers. Cette norme n'a pas d'incidence sur les obligations d'information applicables aux états financiers consolidés du Groupe.

Les autres normes et amendements publiés mais non encore applicables à la date d'autorisation des présents états financiers, notamment IFRS 20 « Actifs et passifs réglementaires », les amendements à IAS 21 relatifs à la conversion dans une monnaie de présentation hyperinflationniste et les amendements à IAS 28 relatifs à l'option de juste valeur, ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

La préparation des états financiers peut nécessiter, de la part du Groupe, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent de base à l'exercice du jugement rendu

dans le cadre de la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

En préparant les états financiers consolidés, *ABC arbitrage* a considéré l'impact du changement climatique, particulièrement dans le contexte des informations requises au sein de la section « *Informations extra-financière fournies volontairement* » du Rapport financier annuel. Cette prise en compte n'a pas eu d'impact matériel sur les jugements et estimations opérés par le Groupe.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers du Groupe peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont ré-examinées de façon continue.

Les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats de l'exercice ne sont donc pas influencés à ce titre. Les paramètres rencontrés sur les marchés, exogènes, sont par nature aléatoires. Ils sont présentés dans le rapport de gestion pour contextualiser les résultats réalisés à chaque exercice.

Le Groupe s'inscrit dans une démarche industrielle, se concentrant sur la conception exclusive de modèles quantitatifs et systématiques exploitant les déséquilibres des marchés, pour contribuer à les faire disparaître et assurer, à son échelle, ainsi la liquidité et l'efficacité du marché.

Son objectif principal est d'offrir chaque année une rentabilité dans un cadre de risque défini et d'investir les moyens nécessaires pour assurer sa croissance durable.

Faits marquants :

Le premier semestre 2026 a été marqué par une alternance de tensions géopolitiques, de mouvements de réduction du risque et de phases de normalisation, se traduisant par une forte variabilité des conditions de marché. Dans ce contexte, le VIX a évolué durablement dans une zone proche de 18–20 %, avec une zone distincte supérieure à 20 % en mars lors de l'épisode de stress lié aux tensions géopolitiques et au choc énergétique.

La volatilité et, plus largement, l'activité de marché ont évolué de manière contrastée sur la période :

Au premier trimestre, l'escalade des tensions au Moyen-Orient et le choc sur les prix de l'énergie ont entraîné une hausse rapide de la volatilité, une augmentation des corrélations et d'importants mouvements de réduction du risque. Le VIX a alors connu une phase de tension marquée, avec des niveaux durablement élevés au-dessus de 20 % et un point haut supérieur à 30 %, favorisant une activité soutenue des stratégies du Groupe.

Au deuxième trimestre, l'atténuation des tensions géopolitiques et la résistance des résultats des entreprises ont permis un rebond des marchés actions et une normalisation progressive de la volatilité, le VIX revenant vers des niveaux plus modérés, proches de 18–20 %. Les volumes de négociation sont toutefois demeurés élevés, notamment sur les futures sur indices, dans un contexte de rotations sectorielles persistantes.

Les marchés actions ont ainsi fait preuve d'une résilience notable, effaçant une partie du repli du premier trimestre malgré le maintien d'incertitudes macroéconomiques et géopolitiques.

Plus marginalement, l'activité de fusions-acquisitions s'est également renforcée en valeur, mais est restée concentrée sur un nombre limité d'opérations de grande taille, tandis que le nombre total de transactions demeurait en retrait.

Dans ce contexte, les stratégies développées et exploitées par le Groupe ont bénéficié d'un environnement caractérisé par des épisodes de volatilité marquée et des volumes de négociation soutenus, principaux vecteurs de performance.

1.1. Immobilisations

1.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition et les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, selon leur durée probable d'utilisation.

Les durées d'amortissement appliquées par la société sont généralement les suivantes :

- *Immobilisations incorporelles* : 1 à 5 ans ;
- *Matériel informatique* : 3 à 5 ans ;
- *Mobilier et agencements* : 5 à 10 ans.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans la rubrique « *Dotations aux amortissements et aux provisions* » du compte de résultat.

1.1.2. Droit d'utilisation

La norme IFRS 16, relative aux contrats de location, impose au preneur la comptabilisation, à son bilan :

- d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué ; et
- d'une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers.

Ainsi une charge d'amortissement de l'actif doit être présentée séparément de la charge d'intérêts relative à la dette au sein du compte de résultat.

Les baux dont l'échéance est inférieure à un an et les contrats de pure prestation de service ne font pas l'objet de retraitements.

1.2. Instruments financiers en juste valeur par résultat

Les positions prises (*ci-après* « *Exposition(s)* » ou « *Position(s)* ») concernent soit des actions ou des dérivés actions, comme des bons de souscription d'actions, des certificats de valeur garantie ou des obligations convertibles, des actifs numériques dématérialisés, des produits dérivés tels que des futures, des options, des exchange-traded funds, ou encore des expositions en devises et des parts de fonds d'investissements (*ci-après* appelés « *Instruments Financiers* ») dont la majeure partie sont traités sur des marchés actifs qui peuvent être ou non réglementés. Un ensemble d'Expositions apparentées constitue un modèle quantitatif (*ci-après* « *Modèle Quantitatif* »).

Un Modèle Quantitatif vise à tirer profit d'une différence de prix injustifiée entre plusieurs Instruments Financiers. Le Groupe ne retient comme « *injustifiées* » que les différences qui peuvent être objectivement mesurées par un processus mathématique ou statistique, sans pour autant qu'il y ait une garantie sur la convergence à terme.

Les Positions peuvent être détenues chez un dépositaire, sous forme de créance ou de dette vis-à-vis d'une contrepartie ou sous format synthétique (*e.g.* *CFD, swaps*).

Le Groupe détient uniquement des Instruments Financiers à des fins de transaction qui doivent donc être classés dans la catégorie IFRS « *Valeur de marché par résultat* ».

La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- *Niveau 1* : prix non-ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;

- *Niveau 2* : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (*i.e des prix*) ou indirectement (*i.e des données dérivées de prix*) ;
- *Niveau 3* : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (*i.e. données non observables*).

Les actifs et passifs financiers de la catégorie « *Valeur de marché par résultat* » sont évalués et comptabilisés, en utilisant le principe de la comptabilisation à la date de transaction, à la date de première comptabilisation, à leur valeur de marché comme en date d'évaluation ultérieure. Pour valoriser son portefeuille d'instruments financiers, une entité doit utiliser les hypothèses que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, considérant que les participants du marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal, sinon le plus avantageux, à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (*i.e. « Exit price », un prix de sortie*), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation. La norme IFRS 13 précise également que la juste valeur doit intégrer l'ensemble des composantes de risque prises en compte par les intervenants de marché.

Dans le cadre d'application d'IFRS 13, et compte tenu de la réalité économique de l'activité de négociations d'Instruments Financiers, le cours « *Exit Price* » retenu pour valoriser le portefeuille d'instruments financiers est un cours tenant compte des prix de l'offre et de la demande (*i.e. milieu de la fourchette Bid/Ask, pour obtenir un Mid Price*) déterminé à la dernière heure de cotation continue commune des titres composant un Modèle Quantitatif ou avec le plus petit intervalle de temps possible.

En l'absence de marché actif, la juste valeur sera déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

En accord avec IAS 32, les créances d'espèces et de titres et les dettes d'espèces et de titres, pour chaque contrepartie de marché, sont compensées, pour autant qu'elles soient connexes, fongibles, certaines, liquides et exigibles. Le choix de la compensation a pour but de donner une image plus fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe. Il n'a pas d'influence sur le résultat.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont donc évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et portés au bilan dans la rubrique « *Actifs ou passifs financiers en juste valeur par résultat* ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat* ».

Le Groupe dé-comptabilise un actif ou un passif financier si les droits contractuels sur les flux de trésoreries liés à l'actif ou au passif financier arrivent à expiration ou si le Groupe transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif financier en même temps qu'il transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier.

1.3. Revenus des titres du portefeuille

Les revenus d'actions sont comptabilisés à mesure de leur encaissement. Les crédits d'impôts et éventuels avoirs fiscaux attachés aux revenus sont inclus dans les revenus du portefeuille.

1.4. Revenus des titres de participation

Les revenus des titres de participation sont comptabilisés à mesure de leur détachement.

1.5. Paiements en actions

ABC arbitrage a attribué au personnel des options de souscription ou d'achat d'actions et des actions de performance. Lors de l'exercice des droits, le Groupe émet des actions nouvelles par augmentation de capital ou cède à ses salariés des actions préalablement rachetées.

La norme IFRS 2, qui traite des paiements en actions, impose de comptabiliser une charge de personnel égale à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des instruments de capitaux propres à recevoir.

1.6. Provisions

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé induisant une probable nécessité de sortie de ressources représentatives d'avantages économiques pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lors de la réalisation du risque ou de la survenance de la charge, la provision antérieurement constituée ne correspondant pas à un accroissement net de l'actif, ne peut être considérée comme telle et doit être constatée en réduction de la charge constatée. Cependant, lorsque la charge effective est inférieure à la provision et que le solde de la provision est devenu sans objet, l'excédent de provision constitue alors un produit, à classer dans la même rubrique que la dotation d'origine.

1.7. Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible corrigé de la fiscalité différée des sociétés consolidées. Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des décalages temporaires de nature fiscale ou liés aux retraitements de consolidation. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront en vigueur au moment du reversement des différences temporelles. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues régulièrement et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés.

1.8. Revenus des commissions des services d'investissement

En l'application de la norme IFRS 15, qui encadre les modalités et les conditions de reconnaissance de revenus issus d'un lien contractuel, les différents types de revenus existants dans le Groupe sont les suivants :

- La facturation intragroupe des commissions dues par *Quartys* aux gestionnaires de portefeuilles au titre du droit d'utilisation de stratégies et de leur mise en œuvre.

Puis, des revenus de commissions issus de la gestion de fonds d'investissement et autres mandats pour lesquels des frais sont facturés et se décomposent comme suit :

- Frais de gestion qui sont calculés mensuellement en fonction de l'encours sous gestion constaté, puis **facturés et reconnus trimestriellement** ;
- Frais de performance qui sont calculés mensuellement sur le surplus de performance constaté au-delà du maximum historique puis **facturés et reconnus annuellement, ou en cas de sorties**.

1.9. Présentation des états financiers

1.9.1. Principes de consolidation

L'amendement de la norme IFRS 10 « *États financiers consolidés* », homologué par le règlement (UE) n° 1174/2013, a établi une définition d'une « *investment entity* » et a instauré une exception aux principes de consolidation pour certaines filiales des entités répondant à cette définition en les obligeant à évaluer leur participation à la juste valeur par le biais du résultat net.

Une société mère doit déterminer si elle est une « *investment entity* », à savoir une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs en vue de leur fournir des services de gestion d'investissements ; s'engage auprès de ses investisseurs à ce que l'objet de son activité soit d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement ; et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

L'amendement des normes IFRS 10 et IAS 28, homologué par le règlement (UE) n° 2016/1703, a notamment précisé que seules les filiales qui agissent dans le prolongement des activités d'exploitation de l'« *investment entity* » mère et qui ne sont pas elles-mêmes des « *investment entities* » doivent être comptabilisées par intégration globale. Ainsi, toutes les filiales qui sont elles-mêmes des « *investment entities* » doivent être évaluées à la juste valeur.

L'application de ces normes qualifie *ABC arbitrage* en tant que « *investment entity* » et fait que les participations d'*ABC arbitrage* :

- Au sein de *Quartys* et d'*ABCA Funds Ireland* sont ainsi présentées en actifs financiers en juste valeur par résultat, les deux entités étant qualifiées de « *investment entities* » au regard de leurs activités ;
- Au sein d'*ABC arbitrage Asset Management* et *ABC arbitrage Asset Management Asia*, sociétés de gestion du Groupe, restent consolidées par intégration globale, dans la mesure où elles offrent des services liés aux activités d'investissement du Groupe sans elles-mêmes être qualifiées de « *investment entities* ».

1.9.2. Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action correspond au résultat net de l'exercice, part du Groupe, divisé par le nombre d'actions au 30 juin 2026 ajusté de l'impact maximal estimé de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

1.10. Indicateurs alternatifs de performance

Le Groupe suit les indicateurs alternatifs de performance, définis ci-après, non directement définis par les normes IFRS. Ces indicateurs fournissent des informations supplémentaires qui sont pertinentes pour les actionnaires dans leur analyse de la contribution des deux principaux savoir-faire du Groupe (« *investment entities* » et sociétés de gestion d'actifs) aux résultats du Groupe, de la performance et de la position financière du Groupe, ainsi que des revenus potentiels prospectifs.

Ces indicateurs sont utilisés pour l'analyse des performances en interne également. N'étant pas définis par les normes IFRS, ils ne sont donc pas directement comparables avec les indicateurs d'autres sociétés nommés de manière similaire. Par ailleurs, ils ne visent pas à remplacer ou à être présentés avec plus d'importance que les indicateurs IFRS tels que présentés dans les états financiers.

Le **Return on Equity (ROE)** ou **Rendement Net** en pourcentage. Il permet de calculer la rentabilité financière des fonds propres. Le rendement net est obtenu selon le calcul suivant :

$$\text{ROE\%} = 100 \times (\text{résultat net} / \text{fonds propres clôture})$$

Le **Rendement Brut** en pourcentage. Il calcule le niveau de rentabilité des sommes investies et des capitaux. Le rendement brut est obtenu selon le calcul suivant :

$$\text{Rendement Brut}\% = 100 \times (\text{produit d'activité de l'activité courante} / \text{fonds propres clôture})$$

ROE et Rendement brut sont des indicateurs clés représentatifs de la rentabilité de l'activité d'investissement suivie par le Groupe.

Les **Encours clients du Groupe** - aussi appelés actifs sous gestion - correspondent à la valeur de l'ensemble des actifs financiers gérés par les sociétés de gestion du Groupe. Ils correspondent au montant de capital maximum mobilisable pour financer les positions portées par les clients. Cet indicateur, non directement lié aux états financiers, est un indicateur prospectif des commissions de gestion à percevoir par le Groupe.

2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés *ABC arbitrage*, *ABC arbitrage Asset Management* et *ABC arbitrage Asset Management Asia* sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Société	Pays	Détention au 30 juin 2026	Détention au 31 déc. 2025	Méthode de consolidation
ABC arbitrage	France	Société mère	Société mère	Intégration globale
ABC arbitrage Asset Management	France	100,0%	100,0%	
ABC arbitrage Asset Management Asia	Singapour	100,0%	100,0%	

Les sociétés *ABC arbitrage Asset Management* et *ABC arbitrage Asset Management Asia* sont les sociétés de gestion du Groupe.

La participation du Groupe *ABC arbitrage* au sein de la société *Quartys*¹ et des sous-fonds d'investissement *ABCA Funds Ireland* est présentée en actifs financiers en juste valeur par résultat.

Le pourcentage d'intérêt se présente comme suit :

Société	Pays	Détention au 30 juin 2026	Détention au 31 déc. 2025	Méthode de consolidation
Quartys	Irlande	100,0%	100,0%	Valeur nette d'actif à la juste valeur
ABCA Opportunities Fund	Irlande	78,3%	77,1%	
ABCA Reversion Fund	Irlande	0,8%	0,8%	

La société *Quartys* exerce une activité de négociation d'instruments financiers.

ABCA Funds Ireland est un Fonds d'Investissement Alternatif qualifié de droit irlandais créé en 2011 regroupant deux fonds :

- *ABCA Opportunities Fund* gère, au 30 juin 2026, 117 millions d'euros d'actifs ;
- *ABCA Reversion Fund* gère, au 30 juin 2026, 36 millions d'euros d'actifs.

L'actif total de *ABCA Funds Ireland* s'élève à 153 millions d'euros au 30 juin 2026.

¹ Compte tenu de l'exception au principes de consolidation établie par la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » présentée dans la note §1.9.1. Principes de consolidation.

3. Notes relatives au bilan

3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2025	Acquisitions	Mise au rebut & Cessions	Valeurs brutes au 30 juin 2026
Concessions et droits similaires	520	184	(106)	598
Installations générales, agencements	1 515	76	-	1 591
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 777	340	-	7 117
Total valeur brute	8 813	599	(106)	9 306

Amortissements

En milliers d'euros	Amortissements 31 déc. 2025	Augmentations	Diminutions	Amortissements 30 juin 2026
Concessions et droits similaires	(394)	(92)	106	(380)
Installations générales, agencements	(1 443)	(12)	-	(1 456)
Matériel de bureau et informatique, mobilier	(5 439)	(282)	-	(5 721)
Total amortissements	(7 276)	(386)	106	(7 556)

Immobilisations nettes

En milliers d'euros	Valeurs nettes au 31 déc. 2025	Augmentations	Diminutions	Valeurs nettes au 30 juin 2026
Concessions et droits similaires	127	184	(92)	218
Installations générales, agencements	71	76	(12)	135
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 338	340	(282)	1 397
Total valeur nette	1 537	599	(386)	1 750

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire et sur la durée d'utilité attendue du bien. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans la rubrique « *Dotations aux amortissements et aux provisions* » du compte de résultat.

Droit d'utilisation

En milliers d'euros	Valeurs du droit au 31 déc. 2025	Augmentations	Diminutions	Valeur du droit au 30 juin 2026
Droit d'utilisation - IFRS 16 - Valeur brute	6 440	143	(385)	6 198
Droit d'utilisation - IFRS 16 - Amortissements	(4 216)	(608)	385	(4 438)
Total valeur nette	2 225	(465)	-	1 760

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire et sur la durée d'utilité attendue du bien. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans la rubrique « *Dotations aux amortissements et aux provisions* » du compte de résultat.

L'application de la norme IFRS 16 entraîne l'inscription au bilan des droits d'usage attachés aux contrats de location conclus par le Groupe. Ceux-ci sont constitués au 30 juin 2026 des locaux occupés. La contrepartie de ces droits d'usage est inscrite en dette financière à long et court terme, selon leur échéance.

Pour rappel, *ABC arbitrage* a conclu un bail commercial en tant que locataire début 2022, concernant les locaux situés au 18 rue du Quatre Septembre, 75002 Paris, pour une durée ferme de 6 ans, avec prise d'effet au 1er janvier 2022.

A ce titre, un actif correspondant au droit d'utilisation IFRS 16 avait été comptabilisé fin 2021 pour 5,2 millions d'euros en contrepartie d'une dette de loyer².

Suite à la diminution du loyer, conformément à son indice d'indexation, une réduction de l'actif pour 1 millier d'euros a été comptabilisé et le montant de l'amortissement du droit d'utilisation s'élève à 524 milliers d'euros au titre du premier semestre 2026.

3.2. Autres actifs financiers non courants

Au 30 juin 2026, ce poste est constitué à hauteur de 437 milliers d'euros par des dépôts et cautionnements versés.

3.3. Actifs et passifs financiers en valeur de marché par résultat

Au 30 juin 2026, la ventilation des instruments financiers détenus à l'actif ou au passif du Groupe valorisés à la juste valeur via la hiérarchie des justes valeurs telle que décrite note §1.2. *Instruments financiers en juste valeur par résultat*, est la suivante :

En milliers d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	30 juin 2026
Actifs financiers en juste valeur par résultat	13	174 166	-	174 179
Passifs financiers en juste valeur par résultat	(1)	-	-	(1)
Net Actifs/Passifs financiers en juste valeur par résultat	12	174 166	-	174 178

Les actifs financiers en juste valeur par résultat classés en niveau 2 sont les participations dans la société *Quartys* et les sous-fonds d'*ABCA Funds Ireland* qui ne sont pas consolidés par intégration globale selon les dispositions de l'IFRS 10, comme précisé en note §1.9.1. *Principes de consolidation*, mais évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces éléments sont classés en niveau 2 car la valeur de ces participations n'est pas directement observable sur un marché actif mais leur actif net est constitué d'expositions à des instruments financiers de niveau 1 cotés sur des marchés actifs, dont la valeur est directement observable.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours du premier semestre 2026. Par ailleurs, les Expositions acheteuses et vendeuses d'Instruments Financiers sont détaillées dans la note ci-après §5. *Facteurs de risques*.

La trésorerie est rémunérée par l'application d'un taux variable indexé sur les taux de référence des marchés financiers, pouvant être aussi bien positifs que négatifs.

Pour mémoire, au 31 décembre 2025, le classement se présentait comme suit :

En milliers d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31 déc. 2025
Actifs financiers en juste valeur par résultat	19	159 093	-	159 112
Passifs financiers en juste valeur par résultat	(1)	-	-	(1)
Net Actifs/Passifs financiers en juste valeur par résultat	18	159 093	-	159 111

² Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette de loyer est de 1,03%.

3.4. Garanties accordées

La quasi-totalité des actifs figurant au poste « *Actifs financiers en juste valeur par résultat* » est nantie ou hypothéquée au profit des contreparties comme expliqué en note §5.2. *Risques de crédit et de contrepartie*.

3.5. Autres créances et autres dettes

Les échéances des créances et des dettes sont présentées en note §5.3. *Risque de liquidité*. Leur ventilation est la suivante :

Autres créances			Autres dettes		
En milliers d'euros	30 juin 2026	31 déc. 2025	30 juin 2026	31 déc. 2025	
Clients / Four. débiteurs	13 593	9 901	(460)	(459)	Fournisseurs
Charges constatées d'avance	1 100	916	(14)	(14)	Produits constatés d'avance
Produits à recevoir	-	-	(549)	(380)	Charges à payer
Créances fiscales et sociales	1 117	523	(14 749)	(12 003)	Dettes fiscales et sociales
Dividendes à recevoir	-	-	(2 384)	-	Dividendes à payer
Total	15 809	11 340	(18 157)	(12 857)	

Les créances sont essentiellement constituées des factures à établir des commissions de gestion constatées au 30 juin 2026. Les créances fiscales sont principalement constituées par des crédits d'impôts et de TVA, en attente de restitution.

Les dettes fiscales et sociales concernent principalement les primes et l'intéressement bruts à verser aux collaborateurs du Groupe, représentant à eux seuls 8,5 millions d'euros. A ces montants s'ajoutent les dettes aux organismes sociaux pour 4,5 millions d'euros et les dettes de congés payés chargées à hauteur de 1,2 millions d'euros, ainsi qu'un dividende à payer de 2,4 millions d'euros.

Les fournisseurs sont généralement réglés à trente jours fin de mois.

3.6. Capitaux propres consolidés part du Groupe

3.6.1. Paielements à base d'actions Springboard 2025 et Momentum 2028

Plans d'attribution d'actions de performance en vie

Nom du plan	Business plan	Date attribution	Période attribution	Nombre d'actions	Acquisition définitive	Actions attribuables	Actions attribuée définitivement
APE 3.1/2023	Springboard 2025	09/06/2023	3	102 000	2026	-	31 749
APE 3.1/2024*	Springboard 2025	07/06/2024	3	145 000	2027	145 000	En attente
APE 3.2/2024*	Springboard 2025	07/06/2024	3	700 000	2027	700 000	En attente
APE 3.1/2025	Springboard 2025	06/06/2025	3	105 000	2028	105 000	En attente
APE 3.2/2025	Springboard 2025	18/12/2025	3	30 000	2028	30 000	En attente
APE 3.1/2026	Momentum 2028	05/06/2026	3	100 000	2029	100 000	En attente
APV 4.1/2026	Momentum 2028	05/06/2026	1	49 487	2027	49 487	En attente
Total				1 231 487		1 129 487	31 749

* Compte tenu de la condition de présence et des résultats réalisés sur la période, nombre d'actions qui devraient être définitivement attribuées d'ici la fin du premier semestre 2027.

Plans d'options de souscription d'actions en vie

Nom du plan	Business plan	Date attribution	Période attribution	Nombre d'options	Début période d'exercice	Date expiration	Prix d'exercice ajusté	Options attribuables	Options exerçables
SO 1.1/2024	Springb. 2025	07/06/2024	5	3 200 000	2029	30/06/2032	7,0000	3 200 000	<i>En attente</i>
Total				3 200 000				3 200 000	-

Pour l'ensemble des plans :

Les quantités attribuées seront nulles si les résultats sont inférieurs à 15 millions d'euros par an, puis progressives selon une courbe linéaire. A titre d'exemple, pour le plan APE-3.1/2023, si les résultats étaient de 20 millions d'euros par an sur l'ensemble de la période, 33% des produits capitalistiques seraient attribués définitivement et si les résultats étaient de 25 millions d'euros par an sur l'ensemble de la période, 67% des produits capitalistiques seraient attribués définitivement.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits. Cette charge dont la contrepartie figure en capitaux propres est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le conseil d'administration.

Conformément à la norme IFRS 2, une charge de 1 257 milliers d'euros dont 200 milliers d'euros de contribution patronale, calculée à partir de l'estimation du nombre probable de titres sur les différents programmes susmentionnés a donc été comptabilisée au titre de l'exercice 2026. Pour rappel, 617 milliers d'euros avaient été comptabilisés en 2025 et 564 milliers d'euros en 2024. Cette charge est liée à l'avancement des programmes existants, en tenant compte des résultats réalisés, à laquelle s'ajoutent les nouveaux plans de juin 2026.

La moins-value réalisée sur les rachats de titres utilisés au cours de l'exercice 2026 s'élève à 169 milliers d'euros contre 89 milliers d'euros en 2025 et 240 milliers d'euros en 2024.

3.6.2. Solde du dividende au titre de l'exercice 2025

L'assemblée générale mixte du 5 juin 2026 a décidé de distribuer un solde de 0,04 euro en juillet 2026. Compte tenu des deux versements de 0,10 euro par action chacun, réalisés en octobre et décembre 2025, auxquels s'est ajouté un acompte sur dividende de 0,10 euro par action mis en paiement en avril 2026, la totalité des distributions pour l'exercice 2025 s'est élevée à 0,34 euro par action.

3.6.3. Distributions d'acomptes sur dividende

Le conseil d'administration du 17 septembre 2026 a décidé de verser un (1) acompte sur dividende d'un montant de 0,20 euro par action, proposé en numéraire et en actions. Le détachement s'opérera le 24 novembre 2026 pour une mise en paiement le 11 décembre 2026. Le montant maximal, compte tenu du nombre d'actions *ABC arbitrage* ayant droit au versement, s'élèverait à 11,9 millions d'euros.

Le capital social s'établit au 30 juin 2026 à 956 626 euros divisé en 59 789 162 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro, libérées intégralement. Pour rappel, le capital social au 31 décembre 2025 était de 953 742 euros divisé en 59 608 879 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro, libérées intégralement. Cette augmentation de capital est intervenue fin mai 2026 suite à l'exercice d'offres réservées³ pour 180 283 titres.

³ Souscription de l'intéressement et/ou de la participation en actions *ABC arbitrage* par les collaborateurs du Groupe.

3.6.4. Actions propres

Au cours du premier semestre 2026, dans le cadre du contrat d'animation de marché conclu avec la société *Kepler Cheuvreux*, la société *ABC arbitrage* a cédé 223 316 titres au prix moyen de 5,44 euros et a racheté 221 103 titres au prix moyen de 5,38 euros.

Le stock de titres auto-détenus au 31 décembre 2025 de 118 381 titres a été partiellement utilisé à hauteur de 31 749 titres.

Au 30 juin 2026, la société détient un stock total de 139 345 actions propres⁴ pour une valeur brute de 751 milliers d'euros contre 173 307 actions propres pour une valeur brute de 939 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

En application des normes IFRS, les actions *ABC arbitrage* détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés.

3.7. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont nulles au 30 juin 2026 comme au 31 décembre 2025. Les activités exercées par les sociétés du Groupe *ABC arbitrage* ont une portée internationale très large et soit directement, soit indirectement, pour le compte de tiers. De ce fait, chaque filiale est exposée aux aléas, aux évolutions de la fiscalité et de la réglementation des pays tiers à sa domiciliation. Le Groupe suit ces risques, notamment ceux relatifs au prix de transfert, à la retenue à la source, aux taxes et droits sur les transactions, et les apprécie régulièrement à la juste valeur conformément aux principes comptables en vigueur.

La société *Quartys* a fait l'objet d'une vérification sur ses demandes de remboursement de l'impôt anticipé⁵ adressées auprès de l'Administration fédérale des contributions suisse (AFC) au titre des années 2016 à 2019 et par extension jusqu'en 2026 inclus. L'AFC, par l'intermédiaire d'une décision rédigée le 29 août 2024, entend refuser les demandes de remboursement à hauteur de 8,1 millions de francs suisses, soit environ 8,8 millions d'euros.

La société a fourni à l'administration sa contestation formelle le 30 septembre 2024, ainsi que ses observations en la matière, actant ainsi le début de la phase contentieuse. Les échanges avec l'administration fiscale se succèdent par l'intermédiaire de réponses aux observations avant d'entrer dans divers recours. A date, les échanges sont toujours en cours et l'issue de ceux-ci est incertaine. Au-delà de sa propre appréciation, la société s'est appuyée sur les avis de ses conseils juridiques et fiscaux. Conformément aux textes applicables, la société maintient sa conclusion d'absence d'une provision pour risque fiscal.

3.8. Dettes liées aux activités de location - IFRS 16

En milliers d'euros	30 juin 2026	31 déc. 2025
Dettes liées aux activités de location > 1 an	999	1 274
Dettes liées aux activités de location < 1 an	1 067	1 353
Total	2 066	2 627

Les dettes locatives sont principalement composées des dettes liées aux locaux parisiens, comme présenté au §3.1. *Immobilisations incorporelles et corporelles*. Pour rappel, un nouveau bail d'une durée ferme de 6 ans a été conclu en 2022.

⁴ Incluant le contrat d'animation conclu avec la société *Kepler Cheuvreux*.

⁵ Appelé aussi « Retenues à la Source » - RAS

4. Notes relatives au compte de résultat

4.1. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat

Le poste « *Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat* » s'établit à 36 082 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre 24 261 milliers d'euros au 30 juin 2025.

Les « *Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat* » regroupent tous les revenus et tous les frais et charges directement liés à l'activité sur Instruments Financiers détenus à des fins de transaction, à savoir essentiellement les gains nets en juste valeur par résultat de la société *Quartys* et des sous-fonds d'*ABCA Funds Ireland* intégrés conformément à IFRS 10.

Ces gains nets en juste valeur incluent eux-mêmes :

- Les dividendes et indemnités de dividendes ;
- Les plus et moins-values de cession des Instruments Financiers en juste valeur par résultat ;
- Les variations de valeur de marché des Instruments Financiers détenus ou dus ;
- Les produits et charges d'intérêts ;
- Les coûts de portage ou d'emprunts des Instruments Financiers ;
- Les écarts de change ;
- Tout autre revenu ou frais directement lié aux transactions ;
- Les charges d'exploitations, administratives et de fonctionnement en général.

La société *Quartys* a fait l'objet d'une vérification des demandes de remboursement de l'impôt anticipé adressées par elle-même à l'Administration fédérale des contributions suisse au titre des années 2016 à 2019 et par extension jusqu'à 2026 inclus. Tel que précisé au sein du §3.7. *Provisions pour risques et charges*, le Groupe suit les différents risques mentionnés et, au-delà de sa propre appréciation, la société s'est appuyée sur les avis de ses conseils juridiques et fiscaux. La société maintient sa conclusion d'absence d'une provision pour risque fiscal, le risque étant jugé moins probable que probable.

Néanmoins, au regard du temps déjà écoulé, de la difficulté à recouvrer ces montants dans un futur proche et de la hausse récente des taux qui génère un impact non nul, le Groupe, conformément à IFRS 13, a actualisé le montant de la créance non recouvrée de 8,8 millions d'euros sur 6 ans afin de refléter sa juste valeur au 30 juin 2026. Ceci a engendré une reprise de 0,05 millions d'euros au compte de résultat sur l'exercice, directement inclus dans la ligne « *Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat* », et vient réduire la provision pour dépréciation à 1,52 millions d'euros.

Pour rappel, la provision est suivie dans les comptes de *Quartys* et s'élevait à un total de 1,57 millions d'euros au 31 décembre 2025.

4.2. Commissions des services d'investissement

Les commissions de gestion s'élèvent à 14 768 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre 12 044 milliers d'euros au 30 juin 2025 et se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	30 juin 2026 IFRS	30 juin 2025 IFRS
Droit d'utilisation et mise en oeuvre des stratégies	13 205	10 992
Commissions de gestion des actifs des capitaux internes*	658	582
Commissions de performance des capitaux internes*	0	-
Revenus issus des capitaux confiés par des entités du Groupe	13 863	11 573
Commissions de gestion des actifs des capitaux externes	305	371
Commissions de performance des capitaux externes	600	99
Revenus issus des capitaux confiés par des investisseurs extérieurs au Groupe**	905	471
Revenus des commissions de gestion et assimilés	14 768	12 044

* Commissions issues de l'investissement des entités du Groupe au sein de la structure ABCA Funds Ireland.

** Capitaux collectés dans le cadre de la gestion collective ou de mandats de gestion.

Les commissions de gestion regroupent les prestations de services facturées par les sociétés de gestion du Groupe aux structures *Quartys*, *ABCA Funds Ireland* et mandats de gestion, détaillées dans la note §1.8. *Revenus des commissions des services d'investissement*. Par ailleurs, du fait de l'application de la norme IFRS 15, les commissions de gestion n'incluent pas les commissions de performance non cristallisées - c'est à dire ni facturées ni encaissées - au 30 juin. Nous calculons 4,8 millions d'euros de commission de performance qui n'ont donc pas été comptabilisés au 30 juin 2026, contre 2,2 millions d'euros au 30 juin 2025.

4.3. Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité s'élèvent à 301 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre 273 milliers d'euros au 30 juin 2025 et sont essentiellement composés de produits de sous-location immobilière, de services administratifs usuels ainsi que de l'impact des taux d'intérêt positifs sur la trésorerie détenue sur les comptes administratifs.

4.4. Achats et charges externes

Les achats et charges externes s'élèvent à 5 369 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre 4 746 milliers d'euros au 30 juin 2025 et sont répartis comme suit :

En milliers d'euros	30 juin 2026	30 juin 2025
Frais liés aux accès marchés	3 496	3 170
Frais divers (incl. communication, cotation, sponsoring)	490	483
Honoraires divers (incl. conseil, avocats, administratif)	192	184
Coûts des locaux*	248	247
Coûts liés aux frais de personnel ou de représentation	944	662
Total	5 369	4 746

* Liés aux baux inférieurs à un an dans les filiales, ainsi que les coûts indirects tels que le nettoyage, l'entretien, les réparations

4.5. Charges de personnel

L'effectif moyen du Groupe sur le premier semestre 2026 s'élève à 119 personnes contre 114 au premier semestre 2025.

Les salaires fixes et variables, incluant l'intéressement et la participation bruts, les mandats sociaux et les rémunérations allouées aux administrateurs, s'élèvent à 13,4 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 9,2 millions d'euros au 30 juin 2025.

Les charges sociales afférentes s'élèvent à 4,8 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 3,3 millions d'euros au 30 juin 2025.

A titre informatif, au regard du niveau de la performance réalisée sur le premier semestre 2026, le montant des bonus provisionnés au titre des rémunérations variables à l'échelle du Groupe s'élèvent à 10,1 million d'euros pour la période, charges sociales comprises, contre 5,1 million d'euros sur le premier semestre 2025.

En parallèle, les autres coûts indirects liés au personnel s'élèvent à 0,3 million d'euros au 30 juin 2026, soit un montant équivalent à celui constaté au 30 juin 2025. A titre d'exemples, ces coûts comprennent principalement : le versement de dotation au CSE, les tickets restaurant, les frais de crèches inter-entreprises, la médecine du travail etc.

Le Groupe n'offre aucun avantage postérieur à l'emploi⁶ et les autres avantages à long terme sont dits « à cotisations définies » et ne sont pas porteurs d'engagements futurs, l'obligation de l'employeur étant limitée au versement régulier de cotisations.

4.6. Coût du risque

Le coût du risque au 30 juin 2026 est nul comme au 30 juin 2025.

4.7. Impôt sur les résultats

La différence entre le taux d'imposition réel comptabilisé dans le résultat comptable consolidé -1,22% et la charge théorique, calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux applicable à l'entreprise consolidante fait apparaître les impacts suivants :

	30 juin 2026	31 déc. 2025
Taux d'imposition théorique	25,00%	25,00%
Impact des différences permanentes	4,71%	0,24%
Impact des crédits d'impôts	0,00%	0,00%
Impact de la présentation IFRS 10	-35,17%	-36,52%
Impact des différences temporaires	4,23%	10,66%
Taux d'imposition réel	-1,23%	-0,62%

La société *ABC arbitrage* est la société mère d'un groupe d'intégration fiscale constitué avec la société *ABC arbitrage Asset Management* depuis le 1er janvier 2004.

Le groupe d'intégration fiscale a retenu une convention dans laquelle les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées filiales et mère, comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après déduction de tous les déficits reportables des années précédentes.

⁶ Exemples : compléments de retraite ou couverture de certains frais médicaux.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Par prudence, face à une visibilité non certaine, les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux constatés ne sont pas reconnus.

5. Facteurs de risques

Le Groupe est exposé à différents risques financiers et non-financiers : les risques de marché, les risques de crédit et de contrepartie, les risques de liquidité, les risques opérationnels et les autres risques.

ABC arbitrage a décrit et communiqué à ses filiales un cadre général de gestion des risques dans lequel s'inscrivent chacun des conseils d'administration des filiales pour construire leur propre politique.

Le Groupe surveille la mise en application et l'effectivité des contrôles au sein des filiales avec le support des directeurs exécutifs et des fonctions de contrôle de risques de marché et de contrôle interne.

Le Groupe utilise un effet de levier dans le cadre de ses accords de financement avec les contreparties ce qui lui permet de prendre des Expositions plus importantes que s'il avait agi seul.

Les Expositions prises isolément présentent un risque de perte en capital. La perte maximum sur les Expositions longues en actions est limitée à la juste valeur de ces positions. La perte maximum sur les Expositions longues en contrats futurs est limitée à la valeur notionnelle des contrats. La perte maximum sur les Expositions à découvert que ce soit sur des actions ou des contrats futurs est en théorie illimitée.

Les Expositions comptabilisées dans les postes « *Actifs financiers en juste valeur par résultat* » et « *Passifs financiers en juste valeur par résultat* » se détaillent comme suit :

Position nette des actifs

En milliers d'euros	Expo. acheteuses	Expo. vendeuses	Net Actifs
Instruments financiers non dérivés	1 292 094	(667 058)	625 036
Dérivés listés	4 107	(1 987)	2 120
Dérivés non-listés	840 144	(1 485 118)	(644 974)
Actifs financiers en juste valeur par résultat	92 096	-	92 096
Total instruments financiers	2 228 441	(2 154 163)	74 278
Trésorerie ou équivalent trésorerie	807 032	(721 540)	85 492
Dérivés listés sur devises	16 461	-	16 461
Dérivés non-listés sur devises	-	(2 053)	(2 053)
Total cash et assimilé	823 494	(723 593)	99 901
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		30 juin 2026	174 179
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		31 déc. 2025	159 112

Position nette des passifs

En milliers d'euros	Expo. acheteuses	Expo. vendeuses	Net Passifs
Instruments financiers non dérivés	-	-	-
Dérivés listés	-	-	-
Dérivés non-listés	-	-	-
Passifs financiers en juste valeur par résultat	-	-	-
Total instruments financiers	-	-	-
Trésorerie ou équivalent trésorerie	-	(1)	(1)
Dérivés listés sur devises	-	-	-
Dérivés non-listés sur devises	-	-	-
Total Cash et assimilé	-	(1)	(1)
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		30 juin 2026	(1)
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		31 déc. 2025	(1)

Position nette des actifs et des passifs

En milliers d'euros	Expo. acheteuses	Expo. vendeuses	Net Actifs/Passifs
Instruments financiers non dérivés	1 292 094	(667 058)	625 036
Dérivés listés	4 107	(1 987)	2 120
Dérivés non-listés	840 144	(1 485 118)	(644 974)
Actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat	92 096	-	92 096
Total instruments financiers	2 228 441	(2 154 163)	74 278
Trésorerie ou équivalent trésorerie	807 032	(721 541)	85 491
Dérivés listés sur devises	16 461	-	16 461
Dérivés non-listés sur devises	-	(2 053)	(2 053)
Total Cash et assimilé	823 494	(723 594)	99 900
Actifs & passifs financiers à la juste valeur par résultat		30 juin 2026	174 178
Actifs & passifs financiers à la juste valeur par résultat		31 déc. 2025	159 111

N.B : Les expositions acheteuses et vendeuses signifient respectivement que le Groupe a acquis un intérêt à la hausse et à la baisse du prix des instruments financiers.

La ventilation géographique des Expositions au 30 juin 2026 est la suivante :

Zone géographique	30 juin 2026	31 déc. 2025
Amérique du nord	43%	43%
Europe	40%	38%
Autres	10%	13%
Asie	7%	6%
Total	100%	100%

Cette ventilation géographique est déterminée en retenant la valeur absolue des Expositions à la date de clôture ventilées par place de cotation, elles-mêmes regroupées par zone géographique.

5.1. Risques de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux futurs des Positions fluctuent du fait des hausses ou baisses des prix des Instruments Financiers et inclut notamment le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque actions

Le risque « *actions* » ou risque de prix découle principalement de l'incertitude sur les prix futurs des Instruments Financiers détenus. Il constitue la perte potentielle que le Groupe pourrait subir du fait des potentiels mouvements de prix sur les expositions sur Instruments Financiers.

Le risque n'est jamais lié à une évolution défavorable des marchés financiers, comme la survenance d'un krach, mais à la réalisation d'un événement défavorable lié à l'opération initiée. Par nature, les risques liés aux « *Modèles Quantitatifs* » sont indépendants les uns des autres. Le risque est donc couvert par mutualisation, le Groupe se diversifiant sur le plus grand nombre d'opérations et de type d'Instruments Financiers possible, sur des zones géographiques multiples.

Au 30 juin 2026, la VaR agrégée des Expositions du Groupe s'élève à 4,6 millions d'euros contre 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2025. Les paramètres de calcul utilisés sont un niveau de confiance de 99%, un modèle historique 1 an et un horizon de détention 1 jour.

Risque de taux

Le risque de taux correspond à la variation du prix ou de la valorisation d'un Instrument Financier résultant d'une variation des taux d'intérêts.

Dans la plupart des « *Modèles Quantitatifs* », le montant de la position acheteuse est égal au montant de la position vendeuse. Dans ce cas, le risque est en général négligeable. Lorsqu'une Position spécifique comporte un risque de taux non négligeable, ce risque est systématiquement couvert. Par conséquent, aucune analyse de sensibilité n'est affichée.

Risque de change

Les Expositions du Groupe peuvent être libellées dans d'autres devises que l'euro. Il en résulte que la fluctuation des devises par rapport à la devise de référence peut avoir une influence positive ou négative sur leur valeur.

Le risque de change est systématiquement couvert en achetant ou vendant la devise concernée ou par une exposition à la devise. Le seul risque existant est du second ordre : le profit réalisé dans une devise particulière peut varier s'il n'est pas converti en euros. Le Groupe convertit régulièrement les profits réalisés en euros, et n'est donc exposé au risque de change que de façon très marginale.

Au 30 juin 2026, une appréciation de l'euro de 2% par rapport à l'ensemble des devises avec toutes les autres variables constantes aurait entraîné une diminution de l'actif net de 0,6 millions d'euros. La baisse de l'euro de 2% par rapport à l'ensemble des devises aurait entraîné l'effet inverse toutes choses égales par ailleurs.

5.2. Risques de crédit et de contrepartie

Il s'agit du risque qu'un tiers, dont la situation financière se dégraderait, ne puisse pas respecter une obligation contractuelle envers le Groupe de verser une somme d'argent ou de livrer une certaine quantité de titres.

Le Groupe, pour ses opérations de marché, agit principalement en tant que client de « *Brokers* », et d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement : les « *Contreparties* ».

Tous ces établissements sont soumis à des contrôles spécifiques par les autorités de leur pays d'implantation visant à assurer leur solvabilité.

Les Instruments Financiers traités par le Groupe le sont sur des marchés actifs, la plupart régulés, dont le dénouement est généralement effectué via une Chambre de Compensation.

Le risque de défaut des Brokers est ainsi considéré comme minime, la Chambre de Compensation garantissant le dénouement de la transaction, les Instruments Financiers n'étant pas livrés aux Contreparties tant que le Broker n'a pas effectué ou reçu le paiement.

Les Contreparties, en dénouant les transactions sur Instrument Financiers, agissent comme dépositaire, créancier ou débiteur, ou comme contrepartie de produit synthétique (*e.g* : *CFD*, *Swaps*) pour le Groupe. En général, les Positions détenues chez un dépositaire sont très faibles. La quasi-totalité des actifs du Groupe est nantie ou hypothéquée au profit des Contreparties (ci-après « *Collateral* ») qui peuvent les utiliser pour leur propre compte selon le principe de *réutilisation*. Conformément à la réglementation, elles ont l'obligation de restituer les actifs « *réutilisés* » ou des actifs équivalents à la première demande.

Les risques liés à l'utilisation d'une Contrepartie sont les suivants :

- Interruption ou cessation des services proposés par la Contrepartie se réservant le droit de modifier et d'arrêter les services qu'il consent ;
- Hausse des coûts de conservation des Positions facturés par la Contrepartie ;
- Non restitution des actifs utilisés par la Contrepartie du fait d'événements de marché ;
- Non restitution des sommes dues par la Contrepartie suite à défaillance ;
- Mauvaise évaluation de la dette et/ou des actifs remis en garantie.

Le Groupe gère ce risque de contrepartie par la généralisation d'accords contractuels génériques - tels que des accords de compensation et de collatéral - et par un suivi rigoureux et quotidien de la notation des Contreparties. De plus, le Groupe applique un principe de prudence en nouant diverses relations bancaires dans un but de répartition des risques tout en pesant en permanence les avantages tarifaires de la concentration des volumes.

L'exposition maximum au risque de crédit est mentionnée dans les montants nets des Instruments Financiers présentés note §5. *Facteurs de risques*.

5.3. Risques de liquidité

Il s'agit du risque que les actifs du Groupe ne soient pas suffisamment rapidement mobilisables sous forme de liquidité pour faire face à ses engagements, ou que cela ne puisse être fait que dans des conditions qui soient matériellement préjudiciables.

Les Expositions du Groupe, qui sont constituées principalement d'Instruments Financiers cotés sur des marchés actifs, la plupart régulés, présentent une très grande liquidité ce qui implique que les engagements du Groupe consistent principalement en la nécessité de fournir le Collatéral nécessaire au soutien des Expositions. Le volume d'Expositions possible est par ailleurs contractuellement limité par les actifs transférés en Collatéral.

Les Expositions du Groupe sont constamment surveillées en tenant compte des accords avec les Contreparties pour garantir au Groupe une large marge de manœuvre dans la conduite de ses affaires et un niveau de trésorerie mobilisable élevé. Par ailleurs, compte tenu de la liquidité des Positions, il est aisé d'alléger la nécessité de Collatéral en réduisant le volume des Expositions. Au 30 juin 2026, l'échéancier de liquidité se présente comme suit :

En milliers d'euros	Inférieur à 1 mois	Entre 1 et 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Supérieur à 12 mois	Total
Actifs financiers en juste valeur par résultat*	13	165 755	-	8 411	174 179
Autres créances	489	15 082	238	-	15 809
Actifs d'impôts courant	-	-	-	-	-
Disponibilités	15 020	-	-	-	15 020
Total actifs courants	15 523	180 838	238	8 411	205 009
Passifs financiers en juste valeur par résultat	(1)	-	-	-	(1)
Dettes liées aux activités de location - IFRS 16 < 1 an	-	-	(1 067)	-	(1 067)
Autres dettes	(2 937)	(2 774)	(12 446)	-	(18 157)
Passifs d'impôts exigibles	-	-	-	-	-
Total passifs courants	(2 938)	(2 774)	(13 513)	-	(19 226)
Total net des Actifs & Passifs courants	12 584	178 064	(13 276)	8 411	185 783

* Les actifs financiers en juste valeur par résultat classés entre un et trois mois sont les participations dans la filiale Quartys et les sous-fonds d'ABCA Funds Ireland, qui sont présentées en juste valeur selon les dispositions de l'IFRS 10 (cf. note §1.9.1. Principes de consolidation), puisque la valeur de ces participations n'est pas récupérable sous un mois pour la société mère ABC arbitrage. En revanche l'actif net de ces sociétés est essentiellement constitué d'expositions à des instruments financiers de niveau 1 cotés sur des marchés actifs, dont la liquidité est nettement inférieure à un mois.

5.4. Risques opérationnels

Il s'agit du risque de défaillance interne. Ces défaillances peuvent être liées à un problème matériel ou humain. A titre d'exemples non exhaustifs, ces défaillances pourraient constituer une faille informatique exposant la société à un risque de cybersécurité ou bien conduire à une prise d'Expositions non souhaitée.

Sur le premier semestre 2026, les pertes liées à des incidents opérationnels représentent 0,19% des profits contre 0,16% sur le premier semestre 2025.

Ce risque est géré en amont avec des prises de position encadrées par des procédures écrites et un contrôle interne rigoureux. Celui-ci n'est cependant pas une garantie absolue et la vigilance dans ce domaine doit être permanente puisque ce risque est un risque structurel aux métiers du Groupe.

5.5. Autres risques

Risque de non-conformité, incluant le risque juridique

Le risque de non-conformité est de ne pas avoir identifié et/ou correctement respecté les dispositions en vigueur réglementant l'activité du Groupe. Cela peut entraîner des dysfonctionnements, des pertes financières ou des sanctions de nature judiciaire, disciplinaire, administrative, etc. Un dispositif de veille permanent est mis en place au niveau de l'équipe compliance, avec l'aide de l'équipe juridique et fiscale du Groupe.

Risque de conflits d'intérêts

Le risque de conflits d'intérêts est le risque d'être confronté à des situations où les intérêts d'un client ou d'une société du Groupe pourraient être en conflit avec ceux d'un autre client, ou avec ceux d'une des sociétés du Groupe ou avec ceux de l'un de ses collaborateurs.

Afin de prévenir les situations de conflits d'intérêts, le Groupe a mis en place :

- Une politique interne de gestion des conflits d'intérêts comprenant des instructions que les collaborateurs doivent respecter afin d'identifier, de prévenir et de gérer les conflits d'intérêts ;

- Des procédures et règles strictes pour encadrer le traitement des ordres et la primauté de l'intérêt du client. Les sociétés de gestion du Groupe respectent strictement les règles de fonctionnement des marchés financiers et s'interdisent toute atteinte à l'égalité de traitement des ordres. En particulier, les ordres transmis dans le marché sont pré-affectés et horodatés.

Les transactions entre les sociétés du Groupe sont conclues à des conditions normales de marché.

6. Informations complémentaires

6.1. Entreprises liées

Au 30 juin 2026, les éléments concernant la société *Aubépar Industries* sont non significatifs. Concernant les éléments relatifs à la société *Quartys*⁷, vous pouvez vous référer aux notes suivantes :

- La mention des participations dans ces sociétés respectives au paragraphe §3.3. *Actifs et passifs financiers en valeur de marché par résultat* ;
- Leurs gains nets en juste valeur par résultat au paragraphe §4.1. *Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat* ;
- Les services d'investissement qui leurs sont facturés par les sociétés de gestion de Groupe au paragraphe §4.2. *Commissions des services d'investissement* ;
- La décomposition dans l'échéancier de liquidité des participations dans ces sociétés au paragraphe §5.3. *Risques de liquidité*.

6.2. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à mentionner.

⁷ Incluant ses participations dans les fonds ABCA Funds Ireland



ABC arbitrage

Société anonyme

18 Rue du 4 septembre, Paris 75002

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026

BM&A

11, rue de Laborde

75008 Paris

S.A.S. au capital de 1 200 000 €

348 461 443 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la

Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

ABC arbitrage

Société anonyme

18 Rue du 4 septembre, Paris 75002

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026

Aux actionnaires de la société ABC arbitrage

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris-La Défense, le 22 septembre 2026

Les commissaires aux comptes

BM&A

Deloitte & Associés

Pascal RHOUMY

Julien KOSCIEN

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe *ABC arbitrage*, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice (*informations visées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers*).

Dominique CEOLIN
Président - Directeur général